



Charte du réseau Sentinelles de la mer de Normandie

La présente charte d'engagement moral a pour objectif de définir les valeurs et objectifs partagés au sein du réseau régional de sciences participatives et programmes d'acquisition de connaissance en mer, et sur l'estran « Sentinelles de la mer Normandie ». Elle est destinée à toutes les structures souhaitant adhérer au réseau et se reconnaissant dans les objectifs et valeurs de la démarche, comme les porteurs de projets en sciences participatives, les structures relais, les collectivités, les gestionnaires de sites, les structures de recherche ou les partenaires institutionnels.

Préambule

Les programmes d'acquisition de connaissances sur l'estran et en mer connaissent un fort développement depuis quelques années, et notamment en Normandie où les enjeux littoraux sont nombreux : évolution du trait de côte, des espèces présentes, pollutions des eaux et estrans, modification des milieux, dans un contexte de changement global, dû au changement climatique. Les observations de terrain, qu'elles se fassent dans le cadre d'un protocole scientifique défini ou de manière fortuite par des usagers des milieux, représentent une forte opportunité dans la construction de la connaissance, à des fins d'aide à la décision, la gestion de sites.

Dans ce contexte, une optimisation de la remontée de l'information, de la mobilisation d'observateurs, du développement d'outils d'analyse et de bancarisation des données est apparue pertinente.

Le réseau « Sentinelles de la mer en Normandie » vise à ouvrir **un espace d'échanges, d'interconnaissance et de mutualisation de moyens**, entre structures souhaitant développer leurs **projets d'acquisition de connaissances, basés notamment sur les sciences participatives**.

Objectifs du réseau « Sentinelles de la mer de Normandie »

Objectifs fondateurs :

- Optimiser la collecte de données sur le terrain, pour plus d'exhaustivité, en donnant une meilleure visibilité aux programmes existants, et en mettant en synergie le renseignement d'observations de terrain ;
- Sensibiliser et impliquer les usagers du littoral et de la mer aux enjeux de la préservation et à la valorisation de ces milieux, en les mobilisant dans des démarches de sciences participatives et dans un réseau d'acteurs régional.

Objectifs opérationnels :

- Mettre en relation les structures membres du réseau et les observateurs pour assurer une meilleure qualité et quantité des données acquises, au service de la connaissance du littoral et de la mer.
- Ouvrir un espace de partage entre structures, de retour d'expérience et d'interconnaissance des membres du réseau, afin de renforcer un réseau d'acteurs de l'éstran et de la mer de Normandie.
- Mutualiser les moyens (de communication, de formations des relais et observateurs, d'outils informatiques d'acquisition et de traitement de données) dans le but d'optimiser la collecte et le traitement des données acquises sur le terrain.

Valeurs du réseau « Sentinelles de la mer de Normandie »

Le réseau « Sentinelles de la mer de Normandie », et ses membres, s'associent autour des valeurs suivantes :

Respect de l'environnement, du milieu et des espèces

Œuvrer dans le respect de l'environnement, au service du littoral.

Contribution à une démarche collective

Contribuer collectivement à la recherche et à une meilleure connaissance des milieux, en assurant le lien entre les citoyens et les scientifiques, pour permettre à chacun de contribuer à la création et à la compréhension de savoirs scientifiques.

Echanges et partage d'expérience

S'inscrire dans la démarche au service de la communauté, dans un esprit d'ouverture aux échanges et aux partages d'expériences.

Équité des structures au sein du réseau

S'engager au sein de la démarche « Sentinelles de la mer – Normandie » en reconnaissant l'égalité des structures au sein du réseau, dans la confiance, la bienveillance et la curiosité. La présentation des différents projets se fait d'une manière neutre, laissant à l'observateur le choix du programme qui correspond à son observation et à ses propres critères de sélection.

Transmission des données/Mise à disposition des données

Même si chaque membre du réseau reste libre des modalités d'acquisition et de transmission de ses données, le réseau promeut le partage des données, leur bancarisation dans des systèmes ouverts et leur diffusion publique.

Transparence, accessibilité et retours aux contributeurs

Œuvrer dans la transparence, tant sur le fonctionnement (protocoles, traitement des données) que dans la disponibilité des résultats, en assurant une diffusion régulière de l'information sur le projet et le retour aux contributeurs.

Amélioration continue

C'est le moteur de la vie du réseau. Le porteur de projet du réseau Sentinelles de la Mer évalue régulièrement son projet au regard des objectifs fixés et des résultats obtenus, dans un souci d'amélioration continue des outils et des méthodes.

Acte d'engagement dans le réseau « Sentinelles de la mer de Normandie »

La charte est conclue pour une durée indéterminée et pourra prendre fin à la demande du signataire ou du comité de pilotage. Elle pourra être modifiée en comité de pilotage.

Nous, soussignés, nous engageons à :

- **Respecter et promouvoir les valeurs** partagées du réseau « Sentinelles de la mer – Normandie » ;
- **Participer** aux réunions du réseau, dans la mesure de nos moyens, et faire vivre le réseau, dans une démarche participative, bienveillante et constructive ;
- **Faire mention et promouvoir notre appartenance au réseau** « Sentinelles de la mer – Normandie » auprès de nos partenaires externes.

Nom de la structure :

Adresse :

Représenté par (Nom, Prénom, Statut) :

Fait le / / , à :

Signature :